

feretrum damnamus et reprobamus.» — En 1891, dans sa lettre pastorale du 25 avril, l'Archevêque de Cologne avertit ses prêtres d'avoir à s'opposer avec prudence à l'abus des couronnes dites mortuaires et ordonne expressément qu'à l'avenir on n'en mette plus sur le cercueil dans l'intérieur de l'église. — D'autres évêques défendent dans leur testament que des couronnes de fleurs figurent à leurs funérailles. — Quelques-uns vont plus loin : ils recommandent d'employer pour les pauvres ou les bonnes œuvres à l'intention du défunt l'argent qu'on devrait dépenser en couronnes.

« On ne peut donc, dit *L'Ami du Clergé*, qu'encourager les familles chrétiennes qui, sur leurs lettres de faire-part, ajoutent en note : *Prière de n'apporter ni fleurs, ni couronnes*, et demandent à leur place des prières pour le défunt. »

Honneur aux catholiques de la province de Québec, qui ont été à peu près les premiers à remplacer les tributs floraux par des offrandes de messes ! Puisse cette coutume se généraliser de plus en plus !

« En conséquence, dit *L'Ami du Clergé*, l'usage des couronnes n'est pas à introduire où il n'existe pas. On ne peut que le tolérer où il existe, soit en raison du préjugé commun, soit en vertu de l'habitude acquise ; et encore, si les évêques ont proscrit cet usage, comme en Belgique, on doit s'en tenir à leur défense, et exclure les couronnes absolument. »

M. L'ABBÉ FERDINAND CHABOT

Mercredi, 11 août, avaient lieu, à Sainte-Claire, les funérailles de monsieur l'abbé F. Chabot, curé-fondateur de la paroisse de Honfleur. Il y avait dix ans que la paralysie l'avait forcé de renoncer aux travaux du ministère et le retenait captif au foyer d'un frère et d'une belle-sœur, qui, jusqu'à la fin, l'ont entouré de soins dévoués.

Un de ses fidèles amis, M. l'abbé G. Goudreau, curé de Saint-Alphonse de Thetford, officia au service funèbre, entouré d'une quinzaine d'autres membres du clergé, parmi lesquels on remarquait M. le chanoine Arsenaull, représentant son Éminence le cardinal Bégin ; MM. les abbés H. Fréchette, curé de Sainte-Claire ; Aug. Boulet et W. LeBon, du Collège de Sainte-Anne ; A. Langlois, du Séminaire de Québec ; A. Lafrance, curé de Honfleur ; M. Destroismaisons, curé de Saint-Narcisse et quelques autres dont les noms nous font défaut. Les exercices de la retraite annuelle du clergé de l'archidiocèse avaient empêché un plus grand nombre des amis et des confrères du regretté défunt de venir lui dire un dernier adieu.

M. l'abbé Ferdinand Chabot naquit à Sainte-Claire, le 23 juillet 1856, de Jude Chabot, forgeron, et de Marguerite Roy ;